



## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

Mise en demeure

### **LA VILLE DE LAC-DELAGE EXHORTE E47 DE RESPECTER LES RÈGLES ET DE TENIR PAROLE**

**Lac-Delage, le 16 décembre 2022** – La Ville de Lac-Delage tient à informer la population des plus récents développements en lien avec l'exploitation sur son territoire des activités de vélos de montagne de l'organisme Empire 47 (E47).

« La Ville de Lac-Delage collabore depuis 2017 avec les responsables d'E47. Depuis, nous avons autorisé à deux reprises l'aménagement d'installations temporaires de type conteneur ainsi que de bâtiments modulaires afin que les activités de vélos de montagne puissent se développer, puisque nous avons la certitude qu'ils mettraient en œuvre leur plan stratégique de développement et de mise en marché 2018-2021, impliquant la construction d'un pavillon d'accueil à Stoneham », explique M. Guy Rochette, maire de la Ville de Lac-Delage.

Or, au fil du temps, l'achalandage au site de E47 a été de plus en plus important, jusqu'à entraîner des problématiques au niveau de la circulation routière dans le secteur central de la Ville, des enjeux de sécurité pour les citoyens, ainsi que des problématiques d'hygiène du milieu ou de protection de l'environnement, pour ne nommer que ceux-là.

Malgré de nombreuses démarches, avis et discussions avec la Direction d'E47 et son conseil d'administration, la Ville n'a à ce jour reçu aucun projet, aucun échéancier ou confirmation d'actions concrètes et officielles visant à régulariser la situation dans un secteur dont le règlement de zonage interdit les activités récréatives extérieures à impacts majeurs.

En mai 2021, Lac-Delage a transmis une lettre au conseil d'administration d'Empire 47 pour l'informer que l'organisation avait jusqu'au 31 décembre 2022 pour se conformer au zonage permis, pour entreprendre la construction du poste d'accueil principal à Stoneham et maintenir le volet familial pour les citoyens du Lac-Delage, et ainsi respecter leurs engagements vis-à-vis de la Ville et des partenaires au dossier.

La Ville a entrepris des démarches au courant de l'automne 2022 pour conclure une entente avec E47. Toutefois, la Direction et le conseil d'administration de l'organisme ont refusé de prendre un engagement sérieux et de respecter un échéancier plus que raisonnable pour mettre en œuvre les changements exigés depuis plus de cinq (5) ans.

Devant l'inaction d'E47 à présenter des solutions concrètes pour l'aménagement du bâtiment d'accueil principal à Stoneham, la Ville n'a d'autre choix que de mettre en demeure la Direction pour régler ce dossier qui stagne depuis trop longtemps et qui, rappelons-le, contrevient à la réglementation municipale.

« Nous avons donc mandaté nos conseillers juridiques afin d'exiger à E47 un engagement contractuel clair et conforme à la réglementation d'urbanisme sans quoi ils pourront entamer les procédures judiciaires appropriées. Nous exigeons à présent que cette situation se règle pour le bien de nos citoyens et par souci d'équité envers tous ceux qui respectent les règles », insiste le maire.

Rappelons en terminant qu'Empire 47 est l'un des plus importants sites au Québec de sentiers de vélos de montagne et une grande fierté pour toute la région et pour la Ville de Lac-Delage, bien que la majeure partie des sentiers soient localisés sur le territoire de la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury. « Nous souhaitons à présent que la Direction d'E47 passe en deuxième vitesse afin que tout se règle rapidement et au bénéfice de tous », précise le maire.

— 30 —

**Source :**

Ville de Lac-Delage | [lacdelage.ca](http://lacdelage.ca)